

Peinture / atelier

Option : Peinture

Cycle : Master

Finalité : Spécialisé

Bloc : 2

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 510 h (18 h / semaine)

Crédit : 30

Pondération : 17

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : Beaux-arts de Liège - École supérieure des arts (BAL-ÉSA), rue des Anglais 21, Liège 4000

**Enseignant : André Delallau, a.delalleau@intra-esavl.be
Hanna Kalaora, h.kalaora@intra-esavl.be**

COMPÉTENCES VISÉES

▼ L'atelier de Peinture se présente comme un espace ouvert, un laboratoire offrant l'opportunité de recherches les plus personnelles et expérimentales dans un contexte d'échanges critiques permanents. Les compétences visées sont hautement spécialisées. Le Travail de fin d'études (T.F.É.) est une concrétisation finale des compétences générale de l'étudiant, de l'ensemble de sa formation dans un contexte artistique professionnel ou assimilé.

L'étudiant devra :

- appliquer une méthodologie de travail personnelle et efficiente menant à la réalisation d'un ensemble de recherches picturales expérimentales cohérentes ;
- maîtriser les techniques et méthodologies nécessaires au développement de ses recherches ;
- maîtriser les notions de mise en espace, de relation adéquate de l'œuvre au contexte global de manifestation : choix du lieu, accrochage, installation/dispositif ;
- démontrer sa capacité à articuler les pratiques et réalisations pluri et transdisciplinaires dans un ensemble cohérent ;
- développer une analyse critique et constructive de son travail, faire preuve de questionnement et d'ouverture.

En rapport avec le référentiel de compétences, les étudiants seront amenés à :

- conduire une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réaliser des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique, etc. ;
- acquérir des connaissances hautement spécialisées et des compétences en peinture faisant suite à celles qui relèvent du niveau de Bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettront de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
- mettre en œuvre, articuler et valoriser, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
- mobiliser ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
- présenter leurs productions, communiquer à leurs propos et prendre en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
- développer et intégrer un fort degré d'autonomie qui leur permettra de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et

de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés ;

- agir à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
- assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de cette unité d'enseignement de l'atelier de Peinture, l'étudiant sera capable de :

- maîtriser technique et méthodologie des moyens nécessaires au développement de ces recherches ;
- gérer un calendrier d'exécution et le suivi relationnel et administratif de ses démarches extérieures ;
- maîtriser les notions de mise en espace, de relation adéquate de l'œuvre au contexte global de monstration : choix du lieu, accrochage, installation/dispositif ;
- articuler des pratiques et réalisations pluri et transdisciplinaires dans un ensemble cohérent ;
- confronter de son travail à l'analyse critique ainsi qu'aux pratiques contemporaines et transversales ;
- d'utiliser les moyens de communication adéquat et d'effectuer les démarches prospectives permettant d'inscrire son travail hors du champ académique.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Accompagnement personnalisé de l'étudiant s'appuyant sur son travail expérimental et sur un dossier de projet évolutif.
- Relecture et analyse prospective de ces recherches à travers un discours critique et constructif (évaluation formative continue, rencontres-bilan régulières).
- Mise en commun et partage critique des expériences et procédés de recherches pratiques et cognitives.
- Exercices de présentation et d'accrochage sous forme d'expositions, installations.

• Conduire l'étudiant à des rencontres et sollicitations personnelles hors du champ académique afin d'y poursuivre sa pratique et sa formation vers une autonomie assumée.

• En collaboration avec les cours à choix (*Dessin / dessin et moyens d'expression, Image Dans le Milieu / atelier, Arts Numériques / Infographie*), suivi de l'intégration cohérente des pratiques picturales et ou transdisciplinaires selon l'orientation et la spécificité des recherches personnelles.

MODALITÉS ET CRITÈRE D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue.
- Évaluation-bilan (une par semestre 2).
- Évaluation de fin d'année : jury externe (conformément à l'Article 79 du RDÉ, pas d'accès au jury en cas d'irrégularité à l'unité d'enseignement, présence inférieure à 50%).

Critères d'évaluation

- implication personnelle, engagement, régularité ;
- esprit de recherche ;
- esprit critique (autocritique et prise en considération des critiques extérieures) ;
- qualité et pertinence des travaux réalisés, choix et application sensible des techniques (rapport fond-forme-technique, facture, singularité et créativité) ;
- présentation et mise en espace ;
- cohérence : adéquation des différents paramètres contribuant à l'ensemble de l'œuvre ;
- inscription culturelle : apport de liens culturels actuels (artistiques ou extra-artistiques) en rapport avec ses recherches et motivations personnelles ;
- inscription sociétale : conscience et affirmation du rôle que peut tenir une démarche artistique singulière en connexion avec la réalité sociopolitique globale ;
- efficience des démarches inscrivant son travail personnel hors du champ académique ;
- respect du contrat d'exposition lié au T.F.É.

PRÉ-REQUIS

Réussite de *Peinture / atelier*, Bloc 1 Master Spécialisé.

CO-REQUIS

Aucun.